



Municipalité de Sainte-Béatrix

861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (Québec) J0K 1Y0
Téléphone 450.883.2245 Télécopieur 450.883.1772

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

A V I S P U B L I C

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉS PAR LE DE RÈGLEMENT NUMÉRO 599-2018 CONCERNANT LE RÈGLEMENT DE TAXATION 2018

Que lors de la session extraordinaire du Conseil municipal qui s'est tenue le 29 janvier 2018, le Conseil a adopté un **Règlement numéro 599-2018** concernant le règlement de taxation 2018.

Que le Règlement numéro **599-2018** intitulé « **Règlement de taxation 2018** ».

Ce règlement entre vigueur à la date de publication du présent avis est disponible pour la consultation à l'hôtel de ville situé au 861 rue de l'Église, Ste-Béatrix, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance..

DONNÉ À SAINTE-BÉATRIX, CE TRENTIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE DIX-HUIT (30.01.2018)

Julie Simard
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Sainte-Béatrix, des gens de cœur au centre de la nature !

861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (Québec) J0K 1Y0

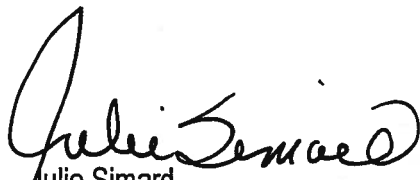
Téléphone 450.883.2245 - #222 / Télécopieur 450.883.1772 / Courriel : direction@stebeatrix.com

Site internet : www.sainte-beatrix.com

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(Règlement 599-2018)

Je, soussignée, directrice générale/ secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Béatrix et résidant à Saint-Ambroise de Kildare , affirme solennellement que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant en deux (2) copies aux endroits désignés par le Conseil le trentième jour du mois de janvier deux mille dix-huit (30.01.2018).

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE À SAINTE-BÉATRIX, CE TRENTIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER
DEUX MILLE DIX-HUIT (30.01.2018)**



Julie Simard
Directrice générale / Secrétaire-trésorière